

Animateur socioculturel généraliste

Autres appellations : animateur BAFA, animateur de centre de loisirs, moniteur de colonie de vacances

Définition et spécificités du métier :

L'animateur socioculturel généraliste a pour mission d'organiser et d'encadrer des activités de loisirs. Il conçoit ses activités en respectant le projet pédagogique de la structure qui l'emploie. La plupart du temps, il doit favoriser l'expression et la créativité et viser l'épanouissement de son public. Il encadre des groupes, souvent des personnes mineures. Enfin, il veille à la sécurité des participants.



Qualités requises :

Dynamique, créatif, pédagogue et responsable

Principaux débouchés :

- Centres de loisirs
- Centres de vacances
- Maisons des jeunes
- Foyers de jeunes travailleurs
- Collectivités territoriales (accès à la fonction publique territoriale par le concours d'Animateur Territorial)
- Hôtellerie de plein air

Formations menant à l'emploi :

BAFA (diplôme non-professionnel mais permet de respecter des normes d'encadrement Jeunesse et Sports dans le cadre des ACM)

CQP Animateur Périscolaire

BPJEPS Loisirs Tous Publics

DUT Carrières sociales

Le regard de PSL :

L'animateur socioculturel d'aujourd'hui doit maîtriser parfaitement la démarche de projet. Plus de place à l'improvisation et à l'occupationnel. L'activité doit être pensée, construite et évaluée en fonction de l'objectif, du contexte, des contraintes, de la demande et des aptitudes des participants. Cela implique de bien connaître les différents types de publics (enfants, ados, jeunes en difficultés d'insertion, touristes,...)

Les employeurs concentrant leurs besoins sur le temps périscolaire et ne disposant pas toujours des moyens financiers adéquats, les contrats sont souvent précaires, du moins en début de carrière : contrats aidés en CDD et temps partiel sont généralisés.

Pour plus de renseignements, contactez [l'association Profession Sport & Loisirs](#) la plus proche de chez vous.